

La France perd 4 places au classement mondial de la compétitivité dans les technologies de l'information

Se classant désormais au 21^{ème} rang sur l'échiquier mondial et au 11^{ème} des pays européens, la France est en perte de vitesse par rapport à l'édition 2009 de l'étude réalisée par the Economist Intelligence Unit. Celle-ci confirme certains leviers de croissance du numérique en France avec notamment un nécessaire renforcement de la R&D et un soutien accru à l'écosystème du logiciel, donnant ainsi une résonance particulière au développement de l'économie numérique souhaité et mis en place par le gouvernement dans le cadre de ses « investissements d'avenir ».

Paris, le 27 septembre 2011 — Dans son édition 2011 de l'[Index mondial de la compétitivité dans les technologies de l'information](#) de The Economist Intelligence Unit, la [Business Software Alliance](#) (BSA) révèle que la France n'arrive plus que 21^{ème} et perd quatre places par rapport à 2009, sa progression étant plus lente que plusieurs autres pays plus compétitifs qu'elle dans le domaine des technologies de l'information. Pour sa quatrième édition depuis 2007, le classement analyse la situation de 66 pays sur la base de 5 leviers de compétitivité reflétant les bases essentielles de l'innovation informatique : la conjoncture économique, l'infrastructure informatique, les ressources humaines, l'environnement de recherche et développement (R&D), l'environnement juridique et les aides publiques au développement du secteur informatique. Tandis que les Etats-Unis restent la nation la plus compétitive au monde, la Finlande arrive en première position des pays européens ; la France occupe quant à elle une modeste 11^{ème} place en Europe et n'a progressé qu'au niveau de l'infrastructure informatique (+3 places) et de l'environnement juridique (+1). Le pays perd des places dans les autres catégories comme l'environnement de R&D (-3), les ressources humaines (-2) et le soutien au développement du secteur informatique (-1).

Les premières places du classement 2011 mettent à l'honneur les Etats-Unis, la Finlande, Singapour, la Suède et le Royaume-Uni.

Détail des résultats de la France à l'index 2011 de la compétitivité dans les technologies de l'information

« Même si elle maintient de bons scores dans tous les domaines, la France chute à la 21^{ème} place de l'index mondial 2011 de la compétitivité dans les technologies de l'information, derrière l'Allemagne et la Grande Bretagne », déclare Jean-Sébastien Mariez, avocat du Comité français de la BSA en France. « Malgré un score global en légère hausse par rapport à 2009 (59,3 points contre 59,2), l'hexagone affiche une progression moins nette que certains autres pays du haut du tableau, et se trouve ralenti par de moins bons résultats dans les domaines de la R&D, du soutien au secteur informatique et, des ressources humaines notamment. L'Index 2011 révèle également des difficultés au niveau de la conjoncture économique française, en termes d'ouverture aux investissements étrangers, de réglementations gouvernementales de la simplicité de concession de licences, de régime fiscal et de sur-

réglementation du marché du travail. En fin de compte, la France est en retard vis-à-vis de ses principaux partenaires européens », explique-t-il.

« Alors que l'économie mondiale entame sa reprise, il est plus important que jamais pour les gouvernements d'adopter une vision à long terme du développement et de la valorisation du secteur informatique et du numérique dans sa globalité », poursuit Me Mariez. « L'industrie du numérique doit s'inscrire au plan des priorités de nos décideurs. A défaut, le risque est de creuser les retards davantage encore ! Il est essentiel de prendre comme perspective le moyen terme et d'investir en conséquence pour améliorer significativement la compétitivité numérique du pays. Ainsi, les appels à candidature émis par le gouvernement en 2011 dans le cadre du développement de l'économie numérique à travers les investissements d'avenir, qu'il s'agisse de projets de cloud computing, d'e-éducation, d'e-santé, de logiciel embarqué ou de sécurité des réseaux, vont-ils dans le bon sens. Ils devraient permettre à la France de progresser pour retrouver, à terme, une posture plus conforme à ses ambitions et à son statut de puissance économique de premier plan. »

Tendances à la hausse concernant l'infrastructure informatique et l'environnement juridique

A l'inverse de ses voisins allemands et britanniques, la France affiche une forte progression sur ce terrain par rapport à 2009, gagnant 3 places pour occuper le 16^{ème} rang. La France gagne du terrain sur le marché du haut débit avec un tiers de sa population qui dispose à présent d'une telle connexion.

Simultanément, la France s'améliore légèrement dans la catégorie de l'environnement légal depuis 2009 (classement et score), notamment en raison de sa ratification en 2009 des Traités de l'OMPI sur le droit d'auteur (WCT) et sur les interprétations et exécutions et les phonogrammes (WPPT). Le pays obtient également une évaluation globale positive dans les domaines de la signature électronique, de la confidentialité des données et de la législation sur la cybercriminalité. En la matière, la France rejoint la Norvège à la 11^{ème} position du classement.

Tendances à la baisse dans les catégories des Ressources Humaines, de l'environnement R&D et du soutien au secteur informatique

Parmi les principales causes de la baisse de performance de la France en 2011 (classement et score), citons le déclin des recrutements de diplômés de l'enseignement supérieur et des filières scientifiques et techniques. Le nombre de postes dans l'informatique est relativement stable depuis 2009. Notons toutefois que, pour une population comparable, la France propose nettement moins de postes dans l'informatique que sur des marchés similaires tels que le Royaume-Uni.

Au niveau R&D, malgré ses améliorations dans tous les domaines de la catégorie, la France perd 3 places pour se classer au 19^{ème} rang ; un paradoxe qui s'explique par la progression plus rapide enregistrée par des pays tels que le Danemark, la Suisse ou l'Autriche. Les secteurs public et privé ont investi davantage dans la R&D ces dernières années et le nombre de brevets informatiques est en légère augmentation, ce qui démontre une intensification en termes d'innovation de la part des entreprises IT françaises ou une plus grande motivation à protéger leurs innovations.

En dépit d'un accueil favorable concernant sa stratégie de « e-gouvernement », on note un déclin de la performance (classement et score) de la France dans le soutien au secteur informatique, principalement du à la chute de 2 indicateurs : l'accès aux investissements et les achats informatiques publics.

Résultats de l'Index mondial 2011 de la compétitivité dans les technologies de l'information

L'Index de cette année montre que les pays ayant toujours affiché de bons résultats dans le domaine conservent leur position de domination comme si « l'avantage appelait l'avantage » ; ceux qui ont investi année après année pour poser des bases solides favorables à l'innovation technologique continuent à en récolter les fruits. Mais la scène mondiale devient de plus en plus concurrentielle surtout que de nouveaux venus, des économies en développement particulièrement, s'efforcent d'aligner leur jeu sur ceux des leaders historiques.

Les pays qui affichent les plus fortes progressions par rapport à l'édition 2009 de l'Index sont la Malaisie, qui gagne 11 places au classement général du fait de l'intensification de ses efforts de recherche et développement, et l'Inde, qui avance également de 10 places grâce à son environnement robuste de R&D et au dynamisme de son capital humain. D'autres pays, comme Singapour, le Mexique, l'Autriche, l'Allemagne et la Pologne, améliorent nettement leur compétitivité cette année avec de meilleurs résultats toutes catégories confondues.

Pour télécharger l'intégralité de l'Index mondial de la compétitivité dans les technologies de l'information, avec les tableaux interactifs des scores, des synthèses détaillées par pays, des études de cas et des entretiens vidéo avec des experts de l'informatique, rendez-vous sur le site de la BSA, à l'adresse www.bsa.org/globalindex.

A propos de la BSA

The Business Software Alliance (www.bsa.org) est le premier défenseur des intérêts de l'industrie logicielle dans le monde. Près de 100 grandes entreprises membres de la BSA investissent chaque année des milliards de dollars dans le développement de solutions logicielles garantes de dynamisme économique et de progrès social. Au travers de ses relations avec les gouvernements, de mesures de protection de la propriété intellectuelle et d'initiatives pédagogiques, la BSA s'efforce d'instaurer un climat de confiance dans les nouvelles technologies du numérique pour réunir les conditions de l'innovation et de la croissance future.



A propos de The Economist Intelligence Unit

The Economist Intelligence Unit est le premier fournisseur mondial d'informations économiques et professionnelles. Depuis 1946, The Economist Intelligence Unit aide les dirigeants, administrations, institutions financières et académies du monde entier à prendre de meilleures décisions en leur fournissant des analyses et prévisions justes et impartiales sur les tendances du marché mondial et les stratégies des entreprises. Pour plus d'information, rendez-vous sur www.eiu.com ou suivez l'EIU sur Twitter, www.twitter.com/theeiu.

Contacts Presse

Bastien Rousseau & Elsa Portal – Ketchum Pleon

Tel : 01 56 02 35 05 / 01 53 32 64 66

bastien.rousseau@ketchumpleon.fr / elsa.portal@ketchumpleon.fr